

Règlement et modalités d'inscription



Vos vêtements doivent être IM-PEC-CA-BLES !

Nous attirons tout particulièrement votre attention sur ce point. Mettez vos vêtements en valeur pour qu'ils partent vite, soignez-les (une dernière fois), un petit tour en machine pour sentir bon, une soirée repassage (et oui c'est du travail) et hop le tour est joué !

Les portes seront ouvertes 2 heures (8h) avant l'arrivée des premières clientes. Vous serez accueilli(e)s par l'Equipe de L'Escale-Melun qui vous aideront à vous placer.

Pour attirer les clientes, misez sur l'originalité de votre stand : accessoirisez vos tenues, tout est permis ! Vous vous organisez comme vous le souhaitez, tant que vous respectez les dimensions et que tout tient sur le stand qui vous sera attribué ! N'oubliez pas de prendre vos portants et miroirs. (Le sac poubelle vous sera fourni)

Chacun(e) fixe ses propres prix (Prévoir de la monnaie). Les échanges équitables sont autorisés.

Une fois votre place, bien préparé, c'est parti pour une journée de folie ! Les exposantes doivent rester toute la durée du Vide Dressing. Pour une bonne ambiance, merci de respecter votre espace.

Une restauration est prévue sur place avec tarif préférentiel pour les exposant(e)s.

Pour être sûr d'avoir un maximum de visites durant cette journée, nous mettons en place des moyens de communications (calicot, flyers...)

A vous de jouer aussi en faisant le buzz : invitez tous vos contacts ! Parlez-en-autour de vous, bref faites du bruit !

BULLETIN D'INSCRIPTION A RENVoyer A :

« L'ESCALE DE MELUN »

Avenue de la 7^{ème} Division Blindée Américaine – 77000 MELUN

Avant le lundi 22 janvier 2024

VIDE DRESSING
Le dimanche 28 janvier 2024

NOM :

Prénom :

Adresse :

CP :

Ville :

Mail :

Tél portable :

Métrage : m X (10 € le mètre linéaire) = € Portant : X 6 € = €
(Réservation à partir de 2 mètres linéaire)

SOIT UN TOTAL DE €

- Joindre votre chèque à l'ordre de « Aff. Culturelles de Melun », et une photocopie de votre carte d'identité recto/verso et d'un justificatif de domicile récent (moins de 3 mois)

Le dossier incomplet sera refusé

ATTESTATION :

Je soussigné(e)reconnait avoir pris connaissance du règlement du Vide Dressing et déclare sur l'honneur :

- De ne pas être commerçant
- De ne vendre que des objets personnels et usagés (articles L310-2 du Code de commerce)
- De non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile. (Article R321-9 du Code pénal)
- Remis à l'exposant lors de son inscription : Le règlement intérieur de la salle l'Escale de Melun

Date, signature
et la mention lu et approuvé